

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Plan autisme

Le plan autisme annoncé par le gouvernement vient de nous être présenté ce matin lors de la réunion du comité national autisme. Si ce nouveau plan semble montrer une volonté politique de faire évoluer favorablement la situation de l'autisme en France, nous manquons cruellement de précisions quant à sa mise en oeuvre concrète sur le terrain :

- Le rôle des associations pourtant moteur, est nié, le pilotage des mesures semble confié uniquement au secteur sanitaire.
- Qui organisera la formation des professionnels y compris ceux de l'éducation nationale, quel contenu ? Comment la qualité de ces formations sera-t-elle évaluée ? Il est indispensable qu'une structure indépendante du « système » intégrant la participation de professionnels internationaux puisse évaluer le contenu de ces formations.
- On continue à s'appuyer sur les dispositifs existants en les renforçant alors qu'ils ont souvent montré leur inefficacité et leur immobilisme. Pouvons-nous envisager que demain ces acteurs remettent en cause enfin leurs connaissances désuètes et effectuent une remise à niveau de leurs savoir-faire ?
- Les stratégies éducatives et comportementales ne sont pas mises en avant alors qu'elles représentent une attente importante des familles : on prévoit au mieux de recenser les différentes méthodes et de pratiquer une expérimentation au « compte-gouttes » alors que toutes ces approches ont fait leurs preuves depuis des années à l'étranger, que de temps perdu encore !
- Il naît chaque année entre 6000 et 8000 bébés autistes alors qu'il n'est proposé dans ce plan que seulement 4 100 places sur 5 ans soit 820 places par an. Ce chiffre ne permettra pas d'effectuer un rattrapage et la situation de pénurie va s'aggraver, notamment pour les adultes.

Ce plan est conjointement mené par le ministère de la santé et celui du travail, nous regrettons un grand absent qui est le ministère de l'éducation nationale alors que le tribunal administratif de Toulouse, dans un jugement en référé datant d'hier vient d'annuler une décision d'exclusion infondée d'un élève autiste prononcée par l'inspecteur d'académie du Lot. L'avocat d'Autisme France est à l'origine de cette victoire.

Nous demandons à être **consultés** pour la mise en oeuvre concrète de ce plan sur le terrain afin que les nombreuses zones d'ombre qui subsistent disparaissent. Aujourd'hui nous n'avons malheureusement aucune certitude quant à une réelle évolution de la « culture » de l'autisme dans notre pays qui ne peut en aucun cas en faire l'économie. Nous rappelons que la mise en oeuvre des dispositifs d'accompagnements basés sur des approches éducatives et comportementale n'induit pas de charge financière supplémentaire pour l'état puisque les coûts sont nettement inférieurs aux dépenses du secteur sanitaire recevant actuellement encore trop souvent les personnes avec autisme, avec les dégâts que l'on sait.

## Rendez vous de l'autisme du 17 et 18 mai 2008

Les rendez-vous de l'autisme, événement annuel à l'initiative d'Autisme France ont pris la suite des journées de l'autisme qui avaient lieu les années précédentes. Ils ont lieu cette année les 17 et 18 mai. Autisme France a choisi de sensibiliser le grand public sur le thème de « **l'autisme au quotidien** ».

**L'autisme et les autres Troubles Envahissants du Développement concernent au moins 360 000 personnes en France : c'est un des problèmes graves de santé publique.**

Le combat associatif que nous menons depuis bientôt 20 ans a déjà fait évoluer les mentalités et les pratiques mais les difficultés quotidiennes des familles restent encore très lourdes.

Cette année nous recueillons les témoignages des familles sur leur vécu quotidien transformé bien trop souvent en parcours de combattant.

Pour marquer les 20 ans d'Autisme France, nous regrouperons ces textes dans un « **livre blanc** » que nous remettrons aux pouvoirs publics, comme nous l'avons fait en 1994, Ce livre blanc a été le détonateur des mesures prises en faveur des personnes autistes à partir de 1995 ; circulaire autisme de madame Simone Weil,

la loi Chossy etc parce que **nous savons que les plans autisme se suivent, améliorent la situation mais restent insuffisants** : il s'agit de faire savoir de nouveau le besoin urgent de moyens quantitatif mais surtout qualitatif en accompagnement pour les enfants comme pour les adultes atteints d'autisme ou de TED.

Des extraits de ce "livre blanc" vous sont dorés et déjà présentés.

Cliquez pour télécharger les documents :  
ou directement sur notre site <http://autisme.france.free.fr/rendez-vous%20autisme.html>)

 [Dossier de presse des Rendez-vous de l'autisme 2008](#)

 [Le communiqué de presse des Rendez-vous de l'autisme 2008](#)

 [Introduction au livre blanc](#)

 [Le Livre Blanc \(extraits\)](#)

Le plan autisme est en ligne sur le site d'Autisme France : [www.autismefrance.org](http://www.autismefrance.org)

Bien cordialement

**Mireille LEMAHIEU**

**Présidente**

**09 64 21 68 25**

**06 68 42 80 37**

Autisme France

Lot 110/111 Voie K

460 Avenue de la Quiéra

06370 Mouans-Sartoux

Tél: 04 93 46 01 77/ Fx: 04 93 46 01 14

Site Internet: <http://www.autismefrance.org>

**Agnès WOIMANT**

**Vice Présidente**